

Adresse du comité provisoire de la commune de Calais-sur-Anille (ci-devant Saint-Calais, Sarthe), lors de la séance du 8 brumaire an III (29 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du comité provisoire de la commune de Calais-sur-Anille (ci-devant Saint-Calais, Sarthe), lors de la séance du 8 brumaire an III (29 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 168;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21341_t1_0168_0000_4

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Égalité, Liberté, Mort aux tyrans.

e

Représentans.

Les sentimens contenus dans votre Adresse au peuple français, sont ceux de tous les hommes dignes de la liberté; ils sont l'écueil des intriguans de toute espèce; ils s'agiteront mais nos bras, s'il en était besoin, sauraient vous defendre; parce que nous voulons être libres.

Salut et fraternité.

MEULDER, *vice-président*, MARTIN, *secrétaire*
et deux autres signatures.

d

[*Les administrateurs du district d'Auxerre à la Convention nationale, le 24 vendémiaire an III*] (37)

Liberté, Égalité.

Citoyens Représentans,

Les administrateurs du district d'Auxerre ont lu votre adresse au peuple français. Ils y reconnaissent les grands principes qui ont caractérisé jusqu'ici la Convention nationale et qui ont toujours été la base de leur conduite.

Avec vous nous maintiendrons le gouvernement révolutionnaire, sans oublier que l'énergie n'exclue pas la justice et qu'on peut être sévère sans être barbare.

Notre point de ralliement a été et sera toujours la Convention nationale. C'est le foyer d'où doivent partir tous les rayons de lumière et la boussole qui doit guider tous les corps constitués.

Nous ne reconnaitrons jamais pour amis du peuple les intriguans qui voudraient élever autel contre autel et malheur aux agitateurs qui voudraient substituer le règne de la terreur aux droits imprescriptibles de la justice et de la raison.

Nous avons juré une haine éternelle aux tyrans et nous osons le dire, nous avons été fidèles à notre serment. Nous avons combattu l'aristocratie et le fanatisme avec persévérance; et si nos braves guerriers pulvérisent les cohortes des tyrans coalisés, nous ne ferons grâce à aucun des ennemis de l'intérieur, quelque soit le masque sous lequel ils prétendraient se déguiser.

Conservez l'attitude fière avec laquelle vous posez les bases du bonheur public et reposez vous sur nous du soin de faire exécuter vos sages décrets.

Suivent 12 signatures
dont celle de l'agent national.

[*Le comité révolutionnaire provisoire de la commune de Calais-sur-Anille à la Convention nationale, s. d.*] (38)

Citoyens Législateurs,

Nous avons reçus et accueillis avec attendrissement l'adresse de la Convention nationale au peuple français. C'est dans la justice et la vérité des principes que vous y proclamez avec énergie, que nous trouverons désormais la boussole de notre conduite. Comprimés jusques alors par le système infernal de la terreur, nous avons pu être ses esclaves ou plutôt ses victimes, mais jamais ses partisans. Il a pu pendant quelque instant enchaîner nos pas, mais il n'a jamais dirigé nos actions, la justice a toujours été notre règle, comme la Convention a toujours été notre point de ralliement. Oui, citoyens législateurs, la Convention et la Convention seule est notre appui, notre refuge et notre loi. Nous l'avons juré et nous renouvelons aujourd'hui ce serment sacré entre vos mains. Loin de nous cet engouement stupide ou cet encens profane prodigué à des hommes que l'intrigue ou l'ambition avoient élevé sur l'autel. Tout enthousiasme pour les hommes est une injure à la Convention nationale et un larcin fait à la chose publique. Notre divinité tutélaire est la Convention seule, et nous la reconnaissons cette Convention bienfaisante, non à droite, non à gauche, non sur les sommets, non dans la plaine, toutes ces distinctions ne sont propres qu'à servir l'intrigue aux dépens du salut du peuple mais dans la masse respectable d'une majorité libre; voilà le seul sénat français digne de nos hommages comme de notre soumission à ses decrets.

Soutenez maintenant, législateurs intrépides, soutenez votre attitude imposante qui fait trembler les tirans couronnés et pâler d'effroy les ennemis du dedans, portez d'une main la massue terrible qui doit frapper le crime et ses partisans. Montrez de l'autre le sceptre de justice qui doit consoler l'innocence. Rappelez-vous que des mandataires du peuple gemissent encore depuis plus d'un an dans les fers; il est temps que le soleil de justice que vous avez dégagé des nuages qui l'ont si longtemps obscurci, porte enfin ses rayons bienfaisans jusque dans les sombres cachots où gémie l'innocence, que le glaive de la loi s'appesantisse sur les coupables mais que la main de la justice essuye les larmes de la vertu opprimée, en brisant ses chaînes et en lui restituant ses droits; voilà le vœu des hommes justes, celui des âmes sensibles et de tous ceux qui chérissent sincèrement la république et la liberté.

Suivent 11 signatures.